



Produit plus dispo mais payé lors de la commande

Par **altaa18**, le **03/12/2012** à **09:22**

Bonjour, rnrnJ'ai commandé du carrelage dans un magasin la semaine dernière que j'ai payé par chèque le jour de la commande. (délai de réception environ 20j) rnrnLe magasin me contacte quelques jours plus tard pour m'informer que la commande n'est plus possible car le carrelage n'est plus dispo (fin de stock). rnrnApparemment quand j'ai passé commandé cela pouvait se faire mais finalement les stocks sont épuisés. rnrnCe carrelage était à -50%, j'ai une facture payée en ma possession qui m'a été donnée au moment de la commande en magasin. rnrnQue puis je réclamer concernant mon carrelage ? Un produit équivalent ? au même prix ? (sachant que ce n'est pas valable pour moi car l'autre était en promo à 14 € au lieu de 28 €). rnrnMon chèque n'a pas encore été encaissé. Est ce que cela à une incidence ? rnrnMerci d'avance pour vos réponses.